Informations de base

2020/0806(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat PL **Subject** 8.40.05 Cour des comptes	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	CONT Contrôle budgétaire	ADINOLFI Matteo (ID)	13/11/2020
		Rapporteur(e) fictif/fictive ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP) GRAPINI Maria (S&D) CHASTEL Olivier (Renew) PEKSA Mikuláš (Greens/EFA) CZARNECKI Ryszard (ECR) FLANAGAN Luke Ming (GUE/NGL)	
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
30/10/2020	Publication de la proposition législative	12496/2020	
11/11/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/12/2020	Vote en commission		
09/12/2020	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0249/2020	
14/12/2020	Résultat du vote au parlement		
15/12/2020	Décision du Parlement	T9-0339/2020	Résumé
20/01/2021	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		

20/01/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/0806(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Instrument législatif	Décision
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/04598

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE660.311	23/11/2020	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0249/2020	09/12/2020	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0339/2020	15/12/2020	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	12496/2020	30/10/2020	

Acte final

Décision 2021/0042
JO L 017 20.01.2021, p. 0001

Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat PL

2020/0806(NLE) - 15/12/2020 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 156 voix pour, 536 contre et 3 abstentions, de rendre un avis défavorable sur la proposition du Conseil de nommer Marek Opiola membre de la Cour des comptes.

Marek Opioła est l'actuel vice-président de la Chambre suprême de contrôle polonaise.

Par lettre du 5 novembre 2020, le Conseil a consulté le Parlement européen sur la nomination de Marek Opiola à la fonction de membre de la Cour des comptes. Après avoir auditionné Marek Opioła le 7 décembre, les députés de la commission du contrôle budgétaire avaient recommandé au Parlement de ne pas approuver sa candidature.